

## **PLAN DIRECTEUR DU QUARTIER VIEUX-QUÉBEC HAUTE-VILLE BASSE-VILLE ET CAP-BLANC**

**Rapport d'une consultation publique sur le choix des priorités d'action du plan d'action du plan directeur de quartier, tenue par le Comité consultatif du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire, le mercredi 23 mai 2007, à 18 h 30, à l'École des Ursulines, 4, rue du Parloir, salle du gymnase**

### **PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION**

Nombre de participantes et de participants : 104 personnes

Les membres du comité consultatif qui étaient présents à la consultation sont : M<sup>mes</sup> Sophie Aubry, Christine Gosselin, France Laberge, Marie-Louise Pineault, Madeleine Robin, MM. Marc Beaudoin, Karl-Patrick Guérard, Denis L'Anglais, Jean-François Schoofs et M. Jacques Joli-Cœur, conseiller municipal et maire suppléant

Membre absent : M. James Monti.

Autres participants : M<sup>me</sup> Françoise Roy et M. André Martel, Arrondissement de La Cité

### **TERRITOIRE TOUCHÉ PAR LE PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER**

- Le territoire couvert par le plan directeur de quartier correspond au Vieux-Québec haute-ville, basse-ville et le Cap-Blanc.

### **ORIENTATIONS ET OBJECTIFS DU PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER**

La grande orientation du plan directeur, l'énoncé, les orientations par thème et les objectifs ont été approuvés par le conseil municipal en 2006. Le plan d'action a été analysé par les services concernés mais n'est pas encore approuvé par le conseil municipal.

### **GRANDE ORIENTATION DU PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER :**

**AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LA QUALITÉ DE VIE DES RÉSIDANTS DU QUARTIER :** à ce jour, ce quartier a été grandement mis en valeur, entre autres par la restauration de bâtiments, l'aménagement de places publiques, le réaménagement d'artères et la venue d'attraits et d'événements culturels sans toutefois valider de façon systématique les besoins des citoyens pour le secteur de la haute-ville. Le plan directeur du quartier Vieux-Québec haute-ville, basse-ville et Cap-Blanc est l'outil de planification qui permettra d'intégrer leurs besoins.

#### **Énoncé du plan directeur**

Quartier vivant, animé et habité à l'année, cœur et arrondissement historique de Québec, joyau du patrimoine mondial de l'UNESCO, le quartier du Vieux-Québec offre un environnement unique au paysage remarquable, qui nécessite des interventions délicates et respectueuses de ses caractéristiques exceptionnelles.

Quartier aux multiples fonctions - résidentielle, commerciale et de services, touristique, institutionnelle, portuaire, récréative, culturelle et de loisirs, le Vieux-Québec exige des élus, des résidants, des différents partenaires et des gens qui le fréquentent un équilibre et une bonne cohabitation entre ces fonctions.

Une attention particulière doit être accordée au cadre et à la qualité de vie à préserver et à améliorer, principalement pour ceux et celles qui y demeurent déjà ou qui souhaitent venir s'y établir.

Les citoyens du Vieux-Québec en sont en effet les gardiens et les ambassadeurs. Par des mécanismes réguliers et efficaces de participation populaire, ils doivent être mis à contribution de manière à protéger l'avenir du joyau de la capitale.

Dans le Vieux-Québec, le cadre et la qualité de vie se définissent par un paysage urbain attrayant, un patrimoine exceptionnel, un environnement de qualité, une vie culturelle riche, des loisirs, des commerces et des services qui répondent aux besoins des résidants et des

diverses clientèles qui fréquentent le quartier. Chaque personne qui se rendra dans ce quartier sera conviée à y vivre une expérience différente, respectueuse des gens qui l'habitent, de son patrimoine unique en Amérique.

Cette expérience sera modulée selon les saisons : en saison touristique, de mai à octobre, la vie y sera « lente » et le piéton sera privilégié.

## **DOCUMENT DE CONSULTATION DU 23 MAI 2007**

### **Information sur le questionnaire de consultation**

Le plan d'action global comprend les actions que la Ville réalise dans le quartier. Plusieurs de ces actions sont déjà inscrites au programme triennal d'immobilisations (PTI) ou font partie des activités des services de la Ville dans le quartier. Toutes ces actions ont été présentées aux consultations publiques de l'automne 2006. Parmi l'ensemble de ces actions, le comité consultatif du Vieux-Québec-Cap-Blanc-colline Parlementaire, en collaboration avec la Ville, a identifié 35 actions dites prioritaires qui ont été présentées à la consultation du 23 mai 2007. Les personnes présentes à cette consultation ont été conviées à participer au choix des priorités à recommander à la Ville. Pour y parvenir, à l'aide d'un questionnaire, le public a réalisé deux exercices :

- dans un premier temps, pour chacun des thèmes du plan directeur, chaque personne a classé les actions concernées par ordre d'importance;
- dans un deuxième temps, parmi l'ensemble des 35 actions dites prioritaires, chaque personne présente a identifié les 10 actions qui lui apparaissent les plus importantes.

Les résultats de ces deux exercices font partie du présent rapport de consultation.

Par ailleurs, depuis la consultation de l'automne 2006 sur les actions, les services de la Ville ont analysé les recommandations du comité consultatif. Le présent document tient compte de ce travail des services municipaux. Ainsi, lorsque la recommandation de la consultation publique (CP) et celle du service (S. Ville) sont identiques, il n'y a qu'un seul libellé de l'action (exemple, action 19 : CP, S.Ville - Poursuivre le plan propre de l'Arrondissement de La Cité). Lorsqu'il y a une différence entre la recommandation de la consultation publique et celle du service de la Ville, nous avons inscrit les deux libellés. Il importe de préciser que le but de la consultation publique du 23 mai n'était pas de revoir le libellé des actions qui ont fait l'objet de recommandations à l'automne 2006, mais bien de faire des recommandations sur l'ordre des priorités des actions pour chacun des thèmes et sur le choix de 10 grandes priorités.

### **Information sur les répondantes et répondants**

Pour être valide, le questionnaire devait être rempli à l'assemblée de consultation.

Au total, 96 questionnaires ont été remplis. Toutefois, ce ne sont pas tous les répondants et les répondantes qui ont rempli la section « information sur le répondant ou la répondante ». De plus, en ce qui a trait à la ligne « secteur », quelques personnes ont coché plus d'un secteur, il s'agit de personnes qui, dans la ligne « statut », ont coché la case « Résidant et commerçant ».

- Nombre de questionnaires remplis : 96
- Nombre de personnes qui ont rempli la section information sur les répondantes et répondants : 48 hommes; 42 femmes
- Statut des répondantes et répondants : résidants et résidentes, 61; gens d'affaires, 14; à la fois résidants/résidentes et gens d'affaires, 13.
- Secteur de provenance : secteur haute-ville, 53; secteur basse-ville, 34; secteur Cap-Blanc, 4

## **COMPILATION DES RÉSULTATS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC ET DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF**

**Libellé des actions :** Différents intervenants, dont des membres du comité consultatif, ont tenu à préciser qu'en ce qui a trait aux libellés des actions, le document de consultation contient le libellé recommandé par le comité consultatif à la

consultation de l'automne 2006, et le libellé recommandé par les services de la Ville; d'une façon générale, ils appuient toujours les libellés recommandés dans le cadre des consultations de l'automne 2006. Pour eux, ces libellés représentent les aspirations du quartier dans les différents domaines d'action de la Ville et ils demandent aux autorités politiques de tenir compte de ces libellés au moment de l'adoption du plan d'action et des priorités du plan directeur de quartier. De plus, ils invitent le public à classer les priorités en tenant compte du libellé recommandé à la consultation publique de 2006. Par ailleurs, dans le même esprit, 18 personnes qui ont répondu aux questionnaires ont tenu à indiquer, dans le document du questionnaire, l'importance de retenir plusieurs ou la presque totalité des libellés recommandés par le comité consultatif à la consultation publique sur le plan d'action, à l'automne 2006.

D'autre part, des membres du comité consultatif ont indiqué au public que, dans son travail ayant trait à la constitution de la liste des 35 actions dites prioritaires, le comité a choisi de retenir les actions les plus structurantes, les actions qui offrent un véritable potentiel de changement pour le quartier. Conséquemment, la liste des actions comprend des actions qui sont déjà inscrites au PTI ou qui sont prévues par les services municipaux ou encore des actions pour lesquelles aucun budget n'est encore disponible. L'objectif général est d'appuyer ou de mettre en place des actions qui permettent de changer le cours des choses. Ils suggèrent donc au public de tenir compte de cette approche dans le classement des actions prioritaires et dans le choix des 10 grandes priorités.

## **BLOC 1 : THÈMES HABITATION, AMÉNAGEMENT URBAIN, PATRIMOINE**

### **Présentation**

M<sup>me</sup> Françoise Roy procède à la présentation des actions de chacun des thèmes.

### **Classement des actions par priorité**

Pour chacun des thèmes, le public est invité à classer les actions par ordre de priorité. Dans les tableaux, la colonne de droite correspond au choix du public.

### **Thème Habitation**

**Orientation :** 1 Protéger et développer la fonction résidentielle dans le quartier

**Objectifs :** 1.1 Favoriser l'augmentation des résidents permanents

1.2 Augmenter le nombre de logements abordables de qualité

1.3 Favoriser la mixité et la diversité des modes de tenure dans les projets résidentiels (locatif, copropriété, coopératif, etc.)

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 3
1 P	<i>CP - Augmenter le nombre de résidents permanents par le biais de programmes et de mesures incitatives aptes également à encourager ceux qui y habitent à y demeurer</i> <b>S. Ville - Élaborer une stratégie d'intervention municipale pour augmenter le nombre de résidents permanents (incluant l'accueil, la mesure de sites vacants, les logements abordables, la mixité sociale)</b> <b>Note :</b> 5 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	1
2	<i>CP - Rendre accessible aux résidents du quartier l'ensemble des programmes municipaux touchant l'habitation</i> S. Ville - Maintenir l'ensemble des programmes municipaux d'habitation et en assurer une diffusion <b>Note :</b> 2 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	3
3 P	<i>CP - Évaluer les mécanismes pour freiner ou dissuader la spéculation foncière dans le Vieux-Québec</i> <b>S. Ville - Réaliser une étude sur l'évolution des valeurs foncières dans le Vieux-Québec</b> <b>Note :</b> 12 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	2

### **Thème Aménagement urbain**

**Orientation :** 2 Poursuivre la mise en valeur des espaces publics

- Objectifs :**
- 2.1 Parachever la mise en valeur des espaces publics ou naturels
  - 2.2 Renforcer et augmenter les liens piétons entre les divers secteurs du quartier et avec les quartiers voisins
  - 2.3 Poursuivre et étendre la piétonnisation du quartier

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 6
4	CP, S. Ville - Installer des bancs et ajouter de la végétation à place Royale <b>Note :</b> 10 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	5
5	CP, S. Ville - Aménager un parc public d'envergure à même une partie du stationnement de la rue Dalhousie <b>Note :</b> 18 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	6
6	CP - Aménager la tête du bassin Louise en privilégiant la création d'un lieu de baignade et en favorisant son utilisation hivernale S. Ville - Poursuivre la réflexion sur la mise en valeur du secteur du bassin Louise <b>Note :</b> 8 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	3
7	CP, S. Ville - Aménager une esplanade dans le prolongement du parvis de la cathédrale de Québec, dans la côte de la Fabrique, entre le parvis et la place de l'Hôtel-de-Ville <b>Note :</b> 16 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	4
8 P	CP - Créer des liens mécaniques entre la haute-ville et la basse-ville en lien avec le réseau piétonnier du quartier, notamment dans l'axe de l'avenue Honoré-Mercier, de la côte du Palais, de la rue de la Barricade S. Ville - Évaluer de nouveaux liens entre la haute-ville et la basse-ville et compléter le réseau des fortifications <b>Note :</b> 3 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	2
9 P	CP, S. Ville - Élaborer un plan de piétonnisation du quartier en réseautant les espaces publics, les espaces de travail et les espaces de services (incluant traverses piétonnes dans la côte de la Montagne, rues du Sault-au-Matelot et Saint-Pierre) <b>Note :</b> 4 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	1

### Thème Patrimoine

- Orientation : 3 Poursuivre la mise en valeur du patrimoine exceptionnel du quartier
- Objectifs :
- 3.1 Poursuivre les efforts de restauration et de conservation des propriétés et des sites privés
  - 3.2 Augmenter les efforts pour mettre en valeur, sauvegarder et restaurer les sites relevant des différents paliers de gouvernement
  - 3.3 Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine religieux ou, le cas échéant, en assurer un recyclage respectueux qui privilégie la fonction résidentielle
  - 3.4 Protéger les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec
  - 3.5 Poursuivre et diffuser la connaissance du quartier
  - 3.6 Améliorer les outils de gestion du quartier

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 4
10	CP - Adapter les normes de construction, de rénovation et de restauration afin qu'elles soient conformes aux principes et aux objectifs de conservation et de mise en valeur des villes du patrimoine mondial S. Ville - Réviser le guide Mettre en valeur et conserver le Vieux-Québec <b>Note :</b> 0 personne sur 96 indique que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	2
11	CP - Inciter le gouvernement du Québec à revoir les limites de l'arrondissement historique et créer une zone tampon de protection de 150 mètres autour de l'arrondissement historique du Vieux-Québec S. Ville - Étudier, en collaboration avec les gouvernements provincial et fédéral, la pertinence de revoir les limites de l'arrondissement historique <b>Note :</b> 5 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	3
12	CP - Identifier, en collaboration avec les résidents du quartier, les paysages, les vues exceptionnelles	

P	<p><i>et les percées visuelles du Vieux-Québec qui doivent être protégés, en assurer la protection et diffuser l'information</i></p> <p><b>S. Ville - Identifier les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec, en assurer la protection et diffuser l'information</b></p> <p><b>Note :</b> 1 personne sur 96 indique que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	1
13	<p><i>CP - Afficher sur le site visé, toute demande de modification au zonage et la façon de participer aux délibérations</i></p> <p><b>S. Ville - Évaluer les modes de diffusion et de consultation des demandes de modification au zonage</b></p> <p><b>Note :</b> 4 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	4

### **Commentaires du public et du comité consultatif sur les thèmes du bloc 1**

**Constats :** Le représentant du Comité des citoyens du Vieux-Québec rappelle différentes statistiques et informations contenues aux constats présentés par la Ville au moment du lancement du processus d'élaboration du plan directeur de quartier et qui sont relatives aux thèmes étudiés dans le bloc 1. Par ailleurs, un commerçant du Vieux-Québec souligne que les commerçants sont une constituante importante du Vieux-Québec, que leur lien direct avec les touristes en fait des ambassadeurs du quartier et, tout comme les résidants, ils partagent l'objectif global d'amélioration du quartier.

**Actions 1 et 2 - Augmentation du nombre de résidants et programme d'accès à la propriété :** Un résidant soumet que tout le sens du plan directeur de quartier se trouve dans l'énoncé général du plan, soit l'amélioration de la qualité de vie dans le quartier afin d'y maintenir et d'y augmenter le nombre de résidants. Conséquemment, il propose que l'action numéro 1 constitue la première priorité du plan d'action. Par ailleurs, un jeune résidant estime que le libellé proposé par les services de la Ville pour l'action 2 est inacceptable. En effet, non seulement il n'y aurait plus de fonds disponibles au programme d'accès à la propriété, mais les paramètres du programme le rendent totalement inapplicable au Vieux-Québec. La Ville doit corriger cette situation afin de le rendre accessible au quartier.

**Action 5 - Aménager un parc public d'envergure à même une partie du stationnement de la rue Dalhousie :** Un résidant/commerçant du secteur de la basse-ville et un commerçant soumettent leur désaccord avec cette action. Ils estiment que le quartier compte suffisamment de parcs et qu'il faut davantage répondre aux besoins en stationnement, notamment dans le secteur du Vieux-Port, autant pour les résidants que pour la clientèle commerciale. Un représentant d'une association de gens d'affaires soumet qu'il est possible de consacrer une partie du stationnement de la rue Dalhousie à des fins de parc tout en y maintenant le nombre d'espaces de stationnement, notamment par la construction d'un stationnement étagé. S'il appuie sans équivoque le maintien du stationnement de la rue Dalhousie, un commerçant s'oppose vigoureusement à toute construction en hauteur sur ce site, la vue sur le fleuve doit être protégée. Une autre personne estime qu'il n'apparaît pas pertinent de construire devant le fleuve. Il faut préserver les vues et l'accès au fleuve pour tous les types d'activités.

**Action 7 - Esplanade dans le prolongement du parvis de la cathédrale de Québec :** Une personne estime que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions prioritaires. Elle fait valoir qu'il existe une incompatibilité entre l'animation de la place de l'hôtel de Ville et les activités qui se déroulent à la cathédrale. La construction d'une esplanade dans le prolongement du parvis de la cathédrale, esplanade qui lierait la place de l'hôtel de Ville et le parvis, viendrait donner davantage de place aux amuseurs publics, ce qui ne manquera pas d'amplifier le problème d'incompatibilité entre les activités des amuseurs publics et celles qui se tiennent à la cathédrale. Pour une autre, il importe de donner une suite favorable au projet d'esplanade car il permet de renforcer la place du piéton dans ce secteur. En ce qui a trait au bruit produit par les amuseurs publics, il s'agit d'une question de gestion, donc de réglementation. Pour cette personne, il est certain que la Ville ne doit pas gérer cet espace comme une scène publique.

**Action 8 - Liens mécaniques :** Une personne demande de privilégier la construction d'un lien mécanique haute-ville basse-ville dans l'axe de la rue de la Barricade. Il faut assurer une bonne distribution des liens entre le funiculaire et la côte du Palais. Par ailleurs, une représentante d'une association de gens d'affaires appuie la proposition d'ajouter de nouveaux liens mécaniques entre la haute-ville et la basse-ville en faisant valoir qu'actuellement, les statistiques montrent qu'environ deux tiers des touristes de la haute-ville ne viennent pas dans le Vieux-Québec basse-ville. Conséquemment, pour modifier cette situation, un des gestes à poser est d'augmenter les liens de communication entre ces deux parties du quartier.

**Action 12 - Identification et protection des percées visuelles du Vieux-Québec :** En réponse à une question, il est précisé que l'étude de 1999 sur les percées visuelles que l'on a sur le Vieux-Québec depuis l'extérieur du quartier demeure

en force. Ce qui est proposé c'est de faire, notamment, l'inventaire des vues que l'on a de l'intérieur du Vieux-Québec vers l'extérieur.

## BLOC 2 : THÈMES TRANSPORT, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

### Présentation

M<sup>me</sup> Françoise Roy procède à la présentation des actions de chacun des thèmes.

### Classement des actions par priorité

Pour chacun des thèmes, le public est invité à classer les actions par ordre de priorité. La colonne de droite correspond au choix du public.

### Thème Transport

- Orientation : 4 Augmenter l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture pour l'ensemble des clientèles  
 Objectifs : 4.1 Augmenter les déplacements alternatifs à la voiture : à pied, en vélo, en taxi, en autobus et en covoiturage  
 4.2 Contraindre et réduire le nombre de déplacements motorisés, générateurs de pollution et les inconvénients liés à la voiture, au camionnage, aux autobus touristiques et à la motocyclette  
 4.3 Accorder la priorité au stationnement des résidents et à celui de leurs visiteurs

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 3
14 P	<i>CP - Mettre en oeuvre la stratégie de Gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec en priorisant la navette centre-ville</i> <b>S. Ville - Mettre en oeuvre la stratégie de Gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec</b> Note : 0 personne sur 96 indique que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	2
15 P	<i>CP - Élaborer et mettre en oeuvre un plan de circulation du quartier, basé sur une hiérarchisation du réseau routier, qui dissuade la promenade et la traversée du quartier et qui tient compte des projets de piétonnisation</i> <b>S. Ville - Élaborer et mettre en oeuvre un plan de circulation du quartier qui dissuade la promenade et qui tient compte des projets de piétonnisation (incluant la gestion de la mobilité, le funiculaire, taxi-bus au Cap-Blanc)</b> Note : 3 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	1
16	<i>CP - Favoriser davantage les résidents dans le système d'allocation des vignettes et augmenter le nombre d'espaces disponibles aux résidents et à leurs visiteurs et en assurer un contrôle efficace</i> <b>S. Ville - Revoir le système d'attribution des vignettes et leur mode de contrôle (incluant l'information sur l'utilisation des vignettes)</b> Note : 5 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	3

### Thème Sécurité

- Orientation : 5 Assurer la sécurité des citoyens et des visiteurs et augmenter leur sentiment de sécurité  
 Objectifs : 5.1 Augmenter la sécurité dans certains lieux publics et sensibiliser les intervenants impliqués  
 5.2 Assurer la desserte adaptée de la protection incendie

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 2
17	<i>CP - Augmenter et élargir, dans le temps (toutes les saisons) les patrouilles à pied dans le Vieux-Québec</i> <b>S. Ville - Maintenir les patrouilles à pied dans le Vieux-Québec et poursuivre le projet Respect</b> Note : 1 personne sur 96 indique que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	1 (Égalité)

<b>18</b>	<p><i>CP - Améliorer le suivi de toute plainte déposée par les résidants et organiser des rencontres entre les services concernés et la population afin d'informer cette dernière au sujet des plaintes formulées et des solutions qui ont été apportées</i></p> <p>S. Ville - Organiser des rencontres entre les services concernés et la population afin d'informer cette dernière au sujet des plaintes formulées et des solutions qui ont été apportées</p> <p><b>Note :</b> 0 personne sur 96 indique que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	<b>1</b> <b>(Égalité)</b>
-----------	--	------------------------------

### **Thème Environnement**

Orientation : 6 Améliorer et promouvoir la qualité de l'environnement

Objectifs : 6.1 Améliorer la propreté du quartier

6.2 Poursuivre, améliorer et inciter les actions relatives à la réduction, à la récupération, au recyclage et à la cueillette des matières résiduelles

6.3 Protéger, améliorer et mettre en valeur le couvert végétal du quartier

6.4 Encourager la mise en valeur ou l'implantation d'espaces verts privés et publics (parcs, terrains de jeux, rendre plus accessibles les espaces verts appartenant aux communautés religieuses, etc.)

6.5 Diminuer la pollution de tout ordre : bruit, lumineuse, visuelle, de l'air et par les odeurs

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 5
<b>19</b>	<p>CP, S. Ville - Poursuivre le Plan propreté de l'Arrondissement de La Cité</p> <p><b>Note :</b> 2 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	<b>3</b>
<b>20</b>	<p><i>CP - Maintenir à l'année longue la présence de poubelles municipales sur rue</i></p> <p>S. Ville - Réviser la politique d'équipements urbains dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)</p> <p><b>Note :</b> 3 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	<b>2</b>
<b>21</b>	<p><i>CP - Obliger la remise en état des espaces publics et des espaces verts par les organisateurs de grands événements qui les utilisent</i></p> <p>S. Ville – Projet non retenu</p> <p><b>Note :</b> 9 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	<b>4</b>
<b>22</b>	<p><b>CP - Contrôler le bruit provenant de l'utilisation des haut-parleurs (règlement sur les nuisances)</b></p> <p><b>S. Ville – Projet non retenu</b></p> <p><b>Note :</b> 7 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	<b>1</b>
<b>23</b>	<p><i>CP - S'assurer que le service d'entretien des rues municipales oeuvre durant l'été à l'intérieur des heures permises par la réglementation sur les heures de quiétude et de nuisance</i></p> <p>S. Ville – Projet non retenu</p> <p><b>Note :</b> 11 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</p>	<b>5</b>

### ***Commentaires du public et du comité consultatif sur les thèmes du bloc 2***

**Constats :** Le représentant du Comité des citoyens du Vieux-Québec rappelle différentes statistiques et informations contenues aux constats présentés par la Ville au moment du lancement du processus d'élaboration du plan directeur de quartier et qui sont relatives aux thèmes étudiés dans le bloc 2.

**Actions 14 et 15 Stratégie de gestion intégrée des déplacements et plan de circulation du quartier :** Une résidante soumet qu'il faut envisager la question des déplacements dans le Vieux-Québec dans une perspective globale et, à cet effet, développer une approche s'appuyant sur la capacité de charge que le quartier peut supporter en matière de déplacements. Cette capacité de charge doit être définie à la lumière de l'énoncé général du plan directeur de quartier. Il s'agit de développer une approche qui s'appuie sur la mise en valeur du Vieux-Québec, sur la protection de ce joyau du patrimoine mondial, joyau qui constitue la raison première pour laquelle les gens viennent y vivre et le visiter. L'augmentation incontrôlée des déplacements véhiculaires dans le Vieux-Québec vient fragiliser ce qu'est le Vieux-Québec. Un autre résidant réclame que la Ville élabore un véritable plan de transport intégré pour le Vieux-Québec. Dans cette perspective, un autre intervenant suggère de s'inspirer des mesures adoptées par la Ville de Paris, mesures qui ont permis de réduire de 20 % le nombre de voitures qui entrent dans le centre de la ville. Une autre personne soumet que l'implantation du circuit d'autobus électriques constitue une bonne nouvelle, il faut lier physiquement ce circuit aux stationnements situés en

périphérie du Vieux-Québec (stationnement du Palais de justice, stationnements localisés à Saint-Roch et sur la colline Parlementaire). D'autre part, on espère grandement la mise en oeuvre des autres éléments de la stratégie de gestion intégrée des déplacements dans le Vieux-Québec, notamment celui concernant les autobus touristiques. Également, on demande que la Ville prenne des mesures efficaces afin d'inciter les camions lourds qui transitent par la rue Dalhousie et le quai Saint-André à utiliser d'autres circuits routiers pour se rendre à destination, notamment l'axe formé des autoroutes Henri IV et Félix-Leclerc et le boulevard Henri-Bourassa. Deux personnes rappellent que ces camions circulent dans une zone hautement historique, zone du patrimoine mondial, et se demandent si l'on attend un incendie majeur, résultant d'un accident de ces camions, pour agir et limiter l'accès aux seuls camions qui ont une destination dans le secteur. Une résidante ajoute que les camions constituent une nuisance autant pour les résidants que les commerces, notamment les commerces de restaurant avec terrasse.

**Action 16 - vignettes de stationnement sur rue :** Devant le manque de stationnement sur rue, un résidant souhaite que la Ville durcisse la réglementation sur l'émission des permis de stationnement sur rue. À son point de vue, des personnes en obtiennent de manière frauduleuse alors que des résidants du Vieux-Québec louent leur stationnement hors rue à des gens de l'extérieur et stationnent sur rue leur véhicule muni d'un permis de stationnement.

**Action 17 - patrouilles policières à pied :** Deux personnes estiment que les patrouilles à pied sont moins présentes dans le Vieux-Québec. On souhaite que le Service de police augmente le service offert dans le quartier.

**Action 22 - Contrôler le bruit :** Plusieurs résidants se disent déçus du fait que la Ville ne semble pas vouloir prendre les moyens de contrôler le bruit produit par les haut-parleurs, qu'il provienne des haut-parleurs qui diffusent à l'extérieur des commerces, de ceux utilisés par les amuseurs publics ou de ceux des scènes de spectacles après les heures réglementaires. Dans ce dernier cas, certains souhaitent que la Ville mette fin à la pratique des ordonnances qui permet de suspendre certains aspects de la réglementation sur le bruit. Pour les personnes qui sont intervenues, la problématique du bruit constitue un problème majeur pour lequel des actions sont nécessaires. Pour certains, il ne s'agit pas de tout interdire mais bien de contrôler. D'autres demandent des actions afin d'interdire le bruit provenant des haut-parleurs des commerces. Afin de mettre en place un plan d'action structurant concernant la gestion du bruit, et considérant que la problématique du bruit dépasse le seul Service de l'environnement, deux personnes suggèrent de regrouper l'ensemble des actions sur le bruit que l'on retrouve dans plusieurs thèmes du plan (transport, entretien de la chaussée, cueillette des ordures, gestion des amuseurs publics et des grand événements, haut parleurs à l'extérieur des commerces et sur les terrasses). Dans cette perspective, l'action 22 devrait être revue afin d'inclure tous les aspects de la problématique du bruit.

### **BLOC 3 : THÈMES TOURISME, CULTURE, LOISIRS**

#### **Présentation**

M<sup>me</sup> Françoise Roy procède à la présentation des actions de chacun des thèmes.

#### **Classement des actions par priorité**

Pour chacun des thèmes, le public est invité à classer les actions par ordre de priorité. La colonne de droit correspond au choix du public.

#### **Thème Développement économique**

Orientation : 7 Accroître la vitalité commerciale du quartier en harmonie avec la fonction résidentielle  
 Objectifs : 7.1 Consolider les axes commerciaux désignés  
 7.2 Favoriser et appuyer la mixité des fonctions sur les artères commerciales désignées  
 7.3 Susciter et soutenir l'offre de commerces et de services de proximité et améliorer la qualité et la diversité des commerces et des services pour les secteurs de la haute-ville et de la basse-ville

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 3
24	CP, S. Ville - Améliorer le programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires <b>Note :</b> 10 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions	3

<b>25 P</b>	<b>CP, S. Ville - Évaluer l'introduction de mesures favorisant les commerces et les services de proximité</b> <b>Note : 4 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>1</b>
<b>26</b>	<b>CP, S. Ville - Soutenir la réalisation d'une étude de marché sur les besoins des travailleurs et des résidents</b> <b>Note : 8 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>2</b>

### Thème Tourisme

- Orientation : 8 Développer une activité touristique de qualité respectueuse du quartier et de ses résidents
- Objectifs : 8.1 Soutenir et susciter l'offre touristique de qualité (attraits et services) tout en favorisant une diminution des nuisances associées, tout particulièrement en haute saison  
8.2 Réduire le nombre, l'emplacement et la durée des activités d'animation sur rue et dans les espaces publics et améliorer leur gestion  
8.3 Améliorer le cadre de gestion municipale des établissements touristiques

<b>N°</b>	<b>Liste de priorités (actions)</b>	<b>Classement de 1 à 6</b>
<b>27</b>	<b>CP, S. Ville - Réaliser, dans le cadre de la politique du ministère du Tourisme du Québec, un projet pilote visant l'implantation d'une démarche de tourisme durable à l'échelle locale</b> <b>Note : 5 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>2</b>
<b>28</b>	<b>CP - Augmenter la présence de commodités publiques (toilettes publiques) et en assurer la signalisation</b> <b>S. Ville - Évaluer l'offre et l'accessibilité de commodités publiques et en assurer la signalisation</b> <b>Note : 1 personne sur 96 indique que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>5</b>
<b>29</b>	<b>CP - Accroître l'offre touristique à l'ensemble du territoire de la ville de Québec</b> <b>S. Ville - Accroître l'offre touristique à l'ensemble du territoire de la ville, établir une politique de décongestion des grands événements et réviser le calendrier de programmation afin de désencombrer le quartier (incluant le circuit piétonnier balisé du centre-ville)</b> <b>Note : 5 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>3</b>
<b>30</b>	<b>CP, S. Ville - Maintenir une stratégie de communication auprès des touristes et des intervenants touristiques</b> <b>Note : 4 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>6</b>
<b>31</b>	<b>CP - Restreindre les impacts liés à la présence des amuseurs publics en diminuant leur nombre, en réduisant les emplacements et la durée de leurs activités sur rue et dans les espaces publics, en interdisant toutes formes de sonorisation et en s'assurant de la qualité des prestations</b> <b>S. Ville - Améliorer le plan d'action visant à restreindre les impacts liés à la présence des amuseurs publics</b> <b>Note : 9 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>4</b>
<b>32 P</b>	<b>CP - Éradiquer l'hôtellerie illégale par le biais d'outils réglementaires et juridiques</b> <b>S. Ville - Réaliser et mettre en oeuvre une stratégie de développement et de gestion des établissements hôteliers du Vieux-Québec</b> <b>Note : 5 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	<b>1</b>

### Thème Culture

- Orientation : 9 Consolider et améliorer le pôle culturel que constitue le quartier
- Objectifs : 9.1 Encadrer la tenue des événements culturels et minimiser leurs impacts sur la vie des résidents du quartier et l'environnement  
9.2 Susciter et soutenir l'émergence de projets culturels de quartier  
9.3 Assurer une meilleure intégration des projets de commémoration et d'œuvres d'art dans le quartier  
9.4 Améliorer la qualité visuelle des installations temporaires et du pavoisement lors des événements culturels  
9.5 Maintenir, promouvoir et actualiser le point de service de la bibliothèque du Vieux-Québec

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 1
33 P	<b>CP - Réduire les inconvénients reliés aux événements culturels, tant par des mesures d'accueil que des mesures réglementaires</b> <b>S. Ville - Élaborer une politique d'encadrement des grands événements pour l'arrondissement de La Cité (incluant une politique de pavoiement et d'occupation de la voie publique)</b> <b>Note : 14 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	1

### Thème Loisirs

Orientation : 10 Assurer le maintien et le développement des activités sportives, communautaire et de loisirs  
 Objectifs : 10.1 Améliorer l'offre et les services d'activités sportives, socio-communautaires, culturelles et de loisirs adaptés aux besoins des résidants  
 10.2 Consolider le sentiment d'appartenance chez les résidants du quartier

N <sup>o</sup>	Liste de priorités (actions)	Classement de 1 à 2
34	<b>CP - Répondre, à l'instar des autres quartiers, aux besoins en loisirs des résidants du quartier</b> <b>S. Ville - Évaluer les besoins de la population du Vieux-Québec en loisirs</b> <b>Note : 4 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	1
35	<b>CP - Amorcer des démarches concrètes avec un ou des partenaires visant la création d'une maison de quartier, accessible aux organismes communautaires et aux résidants du quartier</b> <b>S. Ville - Soutenir la création d'un lieu regroupant les organismes communautaires et accessibles aux citoyens</b> <b>Note : 14 personnes sur 96 indiquent que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions</b>	2

### **Commentaires du public et du comité consultatif sur les thèmes du bloc 3**

**Constats :** Le représentant du Comité des citoyens du Vieux-Québec rappelle différentes statistiques et informations contenues aux constats présentés par la Ville au moment du lancement du processus d'élaboration du plan directeur de quartier et qui sont relatives aux thèmes étudiés dans le bloc 3. Il soumet également qu'en matière commerciale, l'emphase doit être mise sur les commerces de proximité.

**Action 24 - Programme de soutien aux regroupements des gens d'affaires :** Deux représentants d'associations de gens d'affaires soulignent l'importance de soutenir adéquatement les regroupements d'affaires. Les regroupements permettent de se donner des stratégies communes, de les diffuser aux gens d'affaires et d'améliorer les actions des associations envers le quartier. De plus, le programme de soutien doit prendre en compte les besoins des associations qui regroupent un grand nombre de commerçants.

**Action 25 - Commerces et services de proximité :** Deux personnes souhaitent qu'on procède rapidement à la mise en œuvre de mesures favorisant les commerces de proximité.

**Action 26 - Étude de marché sur les besoins des travailleurs et résidants :** On précise que ces études sont pertinentes car elles aident les commerçants à prendre des décisions d'affaires en fonction des besoins identifiés.

**Action 28 - Commodités publiques (toilettes) :** En constatant le grand nombre de personnes qui utilisent la piste cyclable, un résidant du Cap-Blanc suggère d'ouvrir au public les toilettes du parc Notre-Dame-de-la-Garde en dehors de la période d'ouverture de la piscine. Des représentants des commerçants du secteur du Vieux-Port soulignent que des discussions ont lieu avec la Ville concernant les commodités publiques dans ce secteur.

**Action 32 - Hôtellerie illégale :** Une personne rappelle qu'il s'agit d'un fléau dans le Vieux-Québec et souhaite que cette action fasse partie des 10 grandes priorités du quartier. Deux autres personnes soumettent qu'il y a un accord dans le Vieux-Québec, incluant les hôteliers légaux, à l'effet qu'il faut mettre en œuvre des moyens pour mettre fin à la pratique de l'hôtellerie illégale. L'hôtellerie illégale a comme conséquence première de retirer des unités d'habitation du secteur résidentiel. Trois personnes demandent pourquoi la Ville tarde à faire respecter sa propre réglementation.

**Action 31 - Amuseurs publics :** S'il est d'accord avec l'action proposée qui vise à réduire les impacts associés aux amuseurs publics, un commerçant suggère de revoir le processus d'accréditation de ceux-ci, notamment dans la perspective d'amélioration de la qualité des prestations.

**Action 35 - Maison de quartier :** Une personne estime que cette action ne devrait pas faire partie de la liste des 35 actions dites prioritaires. Elle suggère qu'au lieu de mettre l'argent dans le béton, la Ville doit utiliser les fonds pour répondre aux besoins des résidents dans le domaine du loisir.

### IDENTIFICATION DE 10 PRIORITÉS

PRIORITÉ (RANG)	NUMÉRO DE L'ACTION	NOMBRE DE VOTES
1	<b>1</b> (Augmenter le nombre de résidants...)	65
2	<b>9</b> (Plan de piétonnisation...)	62
3	<b>15</b> (Plan de circulation...)	51
4	<b>14</b> (Gestion intégrée des déplacements...)	49
5	<b>22</b> (Contrôler le bruit...)	48
6	<b>12</b> (Vues exceptionnelles...)	46 (Égalité)
6	<b>25</b> (Commerces de proximité...)	46 (Égalité)
7	<b>32</b> (Hôtellerie illégale...)	40
8	<b>8</b> (Liens mécaniques...)	38
9	<b>3</b> (Spéculation foncière...)	36 (Égalité)
9	<b>33</b> (Grands événements...)	36 (Égalité)

### CLASSEMENT DES AUTRES ACTIONS

RANG	NUMÉRO DE L'ACTION	NOMBRE DE VOTES
10	6 (Bassin Louise)	33
11	19 (Plan propreté de l'Arrondissement de La Cité)	25
12	17 (Patrouilles à pied)	23
13	10 (Normes de construction et Mettre en valeur et conserver le Vieux-Québec)	21
13	28 (Commodités publiques)	21
13	35 (Maison de quartier)	21
14	26 (Étude de marché besoins des travailleurs et résidants)	20

<b>RANG</b>	<b>NUMÉRO DE L'ACTION</b>	<b>NOMBRE DE VOTES</b>
15	24 (Programme de soutien aux regroupements de gens d'affaires)	19
16	18 (Suivi des plaintes Service de police)	17
17	29 (Accroître l'offre touristique à l'ensemble de la ville)	15
17	34 (Besoins en loisirs)	15
18	2 (Programmes municipaux à l'habitation)	13
18	20 (Poubelles sur rue)	13
18	21 (Remise en état des espaces publics)	13
18	27 (Projet pilote de tourisme durable à l'échelle locale)	13
18	31 (Impacts des amuseurs publics)	13
19	11 (Limites de l'arrondissement historique)	12
19	16 (Vignettes de stationnement sur rue)	12
20	5 (Stationnement Dalhousie)	9
21	4 (Bancs à place Royale)	7
21	30 (Stratégie de communication auprès des touristes et des intervenants)	7
22	7 (Esplanade, parvis de la cathédrale)	6
22	13 (Affichage modification à la réglementation de zonage et consultation)	6
23	23 (Heures d'entretien des rues)	5